



## **COMPTE RENDU COMITE D'ENTREPRISE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER et du CE ORDINAIRE DU 24 JANVIER 2019**

---

*POLITIQUE SOCIALE ET CONDITIONS de TRAVAIL et de L'EMPLOI*

*PRESENTATION du RAPPORT DE PROGEXA/ E.LEBERRE*

---

L'examen du rapport d'expertise de PROGEXA, et les débats en réunion du CE ont amené les élus, une fois de plus, à rendre un avis défavorable sur le PSE 2019, pour les motifs suivants:

- un processus d'information et consultation trop tardif
- l'absence d'une BDES complète (Base de données économiques et sociales). Les élus n'ont pas accès à des informations essentielles à leur information et analyse. La réactualisation de la BDES est obligatoire et HOP ! ne se conforme pas au Code du travail.

## INFOS LEGALES BDES

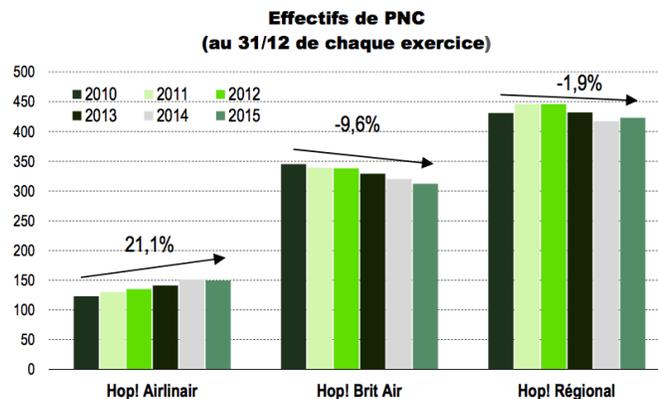
### Ont accès à la BDES :

- les membres du comité d'entreprise, et le cas échéant du comité central d'entreprise et des comités d'établissement ;
- les membres du CHSCT ;
- les délégués syndicaux.

La Base de Données Economiques et Sociales voit son rôle renforcé par la **loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi dite Rebsamen** et devient même la pierre angulaire des consultations. En effet, un premier temps, la BDES servait uniquement de support pour la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise. **Le Code du travail prévoit désormais qu'elle contient les informations nécessaires aux trois grandes consultations annuelles :**

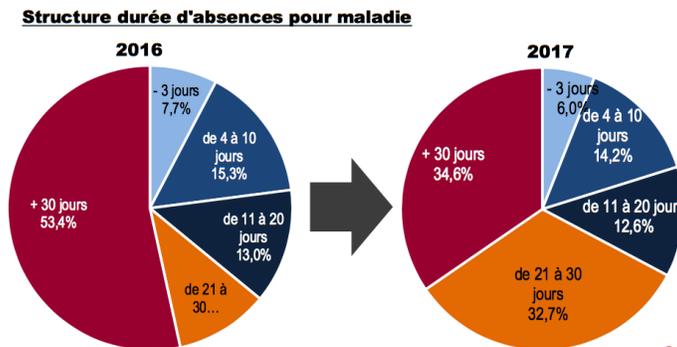
- sur les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- sur la situation économique et financière ;
- sur la politique sociale de l'entreprise.

Le rapport de PROGEXA fait également état de la dégradation des conditions de travail, au fil des restructurations successives et des difficultés d'exploitation suite à la fusion. PROGEXA a comptabilisé une baisse d'effectifs inscrits de 415 postes de 2010 à 2015 (personnels au SOL (-2,0%), PNT(-4,4%), effectif moyen stable chez les PNC). Le nombre de personnels en CDI a diminué d'environ 5% depuis fin 2016, et 249 salariés en CDI ont quitté l'entreprise en 2017.



De nombreux indicateurs du bilan social 2017 attestent des difficultés organisationnelles de HOP!, impliquant une surcharge de travail notoire pour les salariés.

Ces désorganisations se traduisent de façon très inquiétante par des impacts sur la santé des personnels : stress, anxiété, élévation des Risques Psycho Sociaux. L'absentéisme est à son plus haut niveau (hausse de 12,2% en 2017) et les absences sont plus longues.



Le taux d'AT continue à augmenter globalement, même si le taux de gravité des AT recule chez les PNC (3,7 contre 4,2). Certains médecins du travail décrivent des salariés « en souffrance morale, atteints de syndromes dépressifs. »

Continuer sur cette lancée n'est plus acceptable.

Les élus du CE constatent que les mesures de prévention des RPS sont largement insuffisantes, d'autant que le changement de modèle économique annoncé pour 2018- 2021 pourrait encore dégrader l'organisation en interne et fragiliser les salariés de la compagnie.

**En conclusion, les élus jugent la situation sociale de HOP plus que dégradée et à haut risque pour les salariés. Le rapport de Progexa décrit cette situation inquiétante.**

---

***FOCUS SUR LE PLAN de SAUVEGARDE DE L'EMPLOI 2019/  
SALARIES SOL***

---

Les élus du Comité d'Entreprise, ayant demandé par voie juridique plus d'éléments avant de rendre un avis éclairé sur le PSE 2019, estiment une nouvelle fois ne pas être en mesure d'émettre cet avis sur le projet de restructuration justifiant le licenciement économique ou reclassement des salariés.

Ce PSE nous apparaît dénué de sens, en l'état. **Nous soutenons que toutes les conditions pour garantir le reclassement des salariés ne sont pas réunies et que les mesures d'accompagnement ne sont pas du tout en adéquation avec les moyens du groupe AIR FRANCE.**

Ainsi, les élus maintiennent leur avis défavorable concernant ce PSE. La Direction devra finaliser ce PSE le 20 février prochain pour répondre aux exigences légales.

---

***BILAN PNC/ PRESENTATION DE CECILE MALOUX DIRECTRICE PNC***

---

### **MULTI-QUALIFICATIONS PNC**

Seules 200 multi-qualifications ont été réalisées, sur les 250 prévues en 2018.

### **HOPPAD**

Le déploiement des Hoppad se poursuit pour l'ensemble de la population PNC via les forums sur base. Pour ce qui concerne le déploiement de la plateforme 360 E-learning et les auto formations, nous vous rappelons qu'aucun accord n'a encore été signé à ce jour avec vos Organisations syndicales et la Direction.

### **Mobilité PNC**

88 mobilités ont été actées pour les PNC.

## **PROMOTIONS CCT**

30 CCT ont été promus, 6 instructeurs PNC et 4 formateurs sol/vol ont été nommés.

Les élus ont profité de la présence de la Directrice PNC pour l'interpeller sur la qualité planning en nette dégradation sur Lyon et CDG. Selon elle, on constate une nette amélioration sur CDG et le travail est en cours pour la base de Lyon. Tout devrait rentrer dans l'ordre avec l'arrivée des 30 CCT et les multi-qualifications qui s'accélèrent. Nous lui avons demandé de prévoir le recours à des CDD, afin d'alléger nos plannings et permettre aux PNC d'obtenir leurs CP.

Elle nous a confirmé que des recrutements CDD auront bien lieu pour alimenter le vivier dès ce début d'année.

Il n'est pas prévu de titularisations pour 2019 pour les PNC, ni d'autres passages CCT, selon Mme Maloux.

Nous n'approuvons pas cette réponse de la Direction et maintiendrons nos demandes de titularisations de PNC, nécessaires à notre avis.

## **E-LEARNING EN PRESENTIEL**

Selon la Direction, les retours des stagiaires sont globalement positifs, malgré quelques dysfonctionnements informatiques. Les retours à notre organisation syndicale ne sont visiblement pas les mêmes !! Les PNC trouvent cette journée E-Learning très fatigante, pendant les RTC.

Tant qu'un accord E-LEARNING n'aura pas été signé avec nos syndicats, les tests d'autoformation ont lieu en présentiel ou d'enseignement assisté par ordinateur.

Des PNC se plaignent du nombre excessif de questions dans les Booklets. Certaines de ces questions, non pertinentes, vont donc être supprimées.

Pour conclure avec la Directrice PNC, les élus ont évoqué la problématique du « Fume Event » dans nos avions, avec notamment un meilleur suivi des PNC suite à ces événements, tant sur le plan médical que sur le plan psychologique. Une réunion est prévue le 1<sup>er</sup> Février à ce sujet avec le CHSCT.

---

### ***FOCUS PRIME MACRON***

---

Cette prime exceptionnelle a représenté un montant de 550.000 euros chez HOP !, et a été attribuée à 76% des PS, 66% des PNC et 13% des PNT. 1534 salariés ont bénéficié de la prime, ce qui représente une couverture de 54% des salariés.

---

### ***CONSEIL D'ADMINISTRATION AIR FRANCE***

---

Pour conclure ce Comité, nous apprenons en dernière minute qu'un Conseil d'Administration Extraordinaire chez AF se tiendra ce jour sur JOON et HOP ! Nous savons d'ores et déjà que très prochainement le nom HOP ! devrait disparaître pour être substitué par un nom plus proche d'AIR FRANCE.

Mme SELEZNEFF se veut rassurante en plébiscitant le changement de modèle économique pour HOP!, avec le passage en affrètement, une flotte rationalisée et la remontée en charge d'ici à 2021. La Directrice Générale est confiante dans la gouvernance de Ben SMITH, sans nous donner plus de précisions...

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire,

**VOTRE EQUIPE SNPNC au CE,**

Noémie Lellouche, Olivier Chérifi et Christelle Pagonakis